

FICHE DE POSTE DGE - N° 10.3.0

Intitulé du Poste : **Chef du service de la concurrence**
Lieu de travail : Direction générale de l'économie/Brazzaville.
Type de contrat : CDD (En fonction de la performance).
Supérieur hiérarchique : Directeur de la réglementation économique et du suivi des investissements (DRESI)

Description du Poste	Responsable de la gestion administrative et technique du service de la concurrence, le chef de service (H/F) supervise l'action des bureaux placés sous son autorité. Il veille à la régulation concurrentielle. Son rôle essentiel est de veiller au libre jeu de la concurrence en sanctionnant les pratiques anticoncurrentielles, en autorisant les opérations de concentration économique et en rendant des avis sur toutes les questions générales de concurrence.
Missions principales	○ Examiner les pratiques anticoncurrentielles soumises à l'attention du service par le directeur ; ○ Contrôler les pratiques anticoncurrentielles ; ○ Promouvoir la compétitivité ; ○ Étudier les implications économiques et concurrentielles des opérations de fusion ou d'acquisition ; ○ Anticiper les effets possibles sur la concurrence et les consommateurs.
Activités et tâches	○ Analyser les dossiers relatifs à l'organisation mondiale du commerce ; ○ Fournir des avis éclairés sur les aspects concurrentiels des affaires en cours conformément à la réglementation en vigueur ; ○ Suivre l'évolution des marchés des biens et services.
Conditions particulières de travail	○ Collaboration : Travailler en étroite collaboration avec les équipes chargées d'instruire les dossiers ; ○ Respect des délais : Assurer la ponctualité dans la fourniture des avis et des rapports.
Compétences, profil, expérience professionnelle et âge	○ Compétences : ▪ Maîtrise des lois et réglementations en matière de concurrence ; ▪ Capacité à communiquer efficacement avec des parties prenantes variées.

	○ Diplôme : BAC+ 3 (ou diplôme équivalent) minimum en droit, économie ou domaine similaire ou, BAC+ 2 avec une expérience professionnelle conséquente dans l'un des domaines liés à l'objet du service. ○ Expérience : Au moins 3 ans d'expérience dans l'analyse économique ou juridique. ○ Âge : A la discrétion du comité technique de présélection.
Langues écrites ou parlées	○ Maîtrise du français : Langue officielle.

Fait à Brazzaville, le **13 AOUT 2024**
 Le Directeur général de l'économie,



Franck Mondesir MBOUAYILA TSASSA